



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI COMITÉ RÉGIONAL DU MASSIF DES VOSGES

16 rue des Prés - 68700 CERNAY - Tél. 03 89 43 25 50 - Fax 03 89 32 14 32  
E-mail : [crmvs@skivosges.net](mailto:crmvs@skivosges.net) - Site Internet : <http://skivosges.net>



**Monsieur VILLEMIN Jean-Marc**  
**Président de la Formation des Cadres**

Circulaire 2016/2017

Aux  
Clubs,  
Membres du Comité Directeur,  
Présidents de Comités Départementaux,  
Responsables de Commissions Activités et  
Délégations  
Conseillers Techniques Sportifs

## CIRCULAIRE DE LA FORMATION DES CADRES 2016/2017

**Membres de la commission :**

Jean Marc VILLEMIN - Alpin  
Jean Paul GERMAIN - Nordique  
Laetitia BERNHARD-ZUVIC - Snowboard  
Jean Luc ZIMMERMANN - Randonnée alpine  
Jean Georges SILBER - Cartes et timbres IVSI  
L'équipe ETR du C RMVS

**Représentants départementaux :**

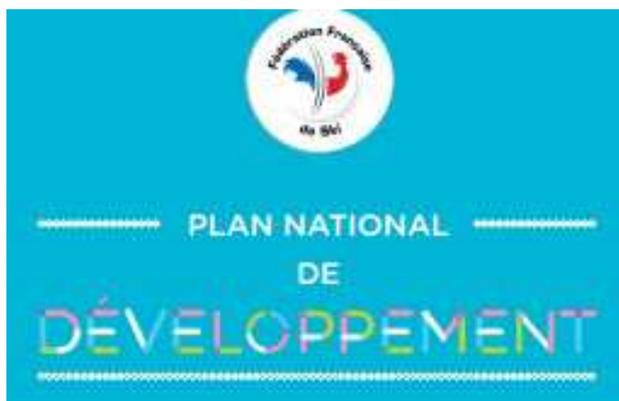
René CLAUDEL-Michel VOINOT  
Claude RUDLOFF  
Hubert GOURGUILLON  
Philippe SCHEPPLER  
Estelle SCHÜTZ

**UN SKI ENCADRE,  
C'EST UN SKI EN SECURITE  
ET CONVIVIAL**

Chapitre 1 : **Le plan national de développement**  
Chapitre 2 : **Règlements**  
Chapitre 3 : **Dates des formations et recyclages**  
Chapitre 4 : **Annexes - Documents et formulaires**

## CHAPITRE 1 : PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT

Ce plan est l'aboutissement de 4 années de réflexion du mandat précédent dont le diagnostic est le suivant : la FFS est composée de 1100 clubs avec des pratiques très différentes, des disciplines marquées, telles que le ski alpin, le télémark, le snowboard ou le nordique.



Nos licenciés cherchent une activité encadrée, mais depuis quelques années on note une tendance à l'accès au ski-forme, à l'apprentissage d'autres glisses, aux séjours en famille, la compétition n'étant plus le seul objectif du licencié.

Certaines concrétisations découlent de ce constat partagé : d'une part le forum des Présidents auquel de nombreux responsables du CRMVS ont participé mais d'autres projets sont en cours ! Ce plan

a d'ailleurs été adressé à tous les clubs.

Les objectifs fixés :

- Fédérer autour d'un projet commun
- Fidéliser les licenciés dans les clubs
- Dynamiser par des activités diversifiées, communiquer auprès des bénévoles et des licenciés
- Innover dans le fonctionnement, la communication, la gestion, les outils
- Augmenter le nombre de licenciés, développer notre offre auprès de nos membres et travailler avec nos partenaires.

### SAISON 2016/2017

1. Constitution d'une boîte à outils pour les clubs : promotion, flyers, demandes de subvention, courriers, règlements divers.
2. Valorisation de nos bénévoles
  - Tenue fédérale
  - Achat de matériel pour cadres fédéraux à prix coûtant
  - Macarons et médailles attribués aux cadres
  - Cartes DSF, IVSI
  - En préparation, 1 carte spécifique pour les moniteurs fédéraux
3. Poursuite d'une volonté de faire des courses de promotion pour ceux qui ne peuvent accéder à l'élite
4. Ski-forme, bien-être : une commission ski santé a été créée à la FFS, suite à une action conjointe avec le Ministère de la Santé.

Cette année, poursuite de la formation pour les moniteurs fédéraux, afin de proposer dans les clubs des « PARCOURS pour la FORME » ; 10 clubs du CRMVS ont répondu pour les premières formations ; d'autres seront programmées en hiver et au printemps

➡ Consultez régulièrement le site du CRMVS!

5. **Des formations tous azimuts** : afin de sortir d'une seule activité de glisse, l'accent sera mis sur les ouvertures vers d'autres pratiques. Les passerelles déjà mises en place depuis 4 ans seront valorisées : télémark, snow, biathlon, saut, freestyle... Faites plaisir à vos adhérents, proposez leur d'autres glisses ou un parcours forme !



# Le **PRÉSIDENT** a des **responsabilités**

Le Président de Club se doit d'apporter une garantie de sécurité à ses licenciés avec des Cadres formés, c'est une de ses obligations.

1. **Sécurité**: Un Cadre formé, c'est un gage de développement de vos activités.
2. **Rappel des textes** concernant les sports à risque, dont le ski fait partie ; Le décret de Loi précise que l'encadrement de nos activités ski n'est possible que :
  - par les Brevets d'Etat (encadrement professionnel)
  - par les Brevets Fédéraux, dans nos Clubs, et exclusivement pour ses membres licenciés **licence F.F.S. obligatoire (ou passeport découverte)**
3. Il ne faut pas confondre **ADHESION**, **LICENCE** et **ASSURANCE**

**ADHESION** : c'est la cotisation, l'inscription à votre Club

**LICENCE** : c'est le titre fédéral, obligatoire pour les Clubs sportifs déclarés à la Fédération, pour tous les membres du Club. Les présidents de club ont signé cet engagement lors de leur affiliation, et c'est LE document fondamental dans un club, il **en va de la responsabilité du Président et des cadres**.

**ASSURANCE** : c'est un choix de chacun. Le Président propose les différentes options, le skieur choisit ses garanties, c'est une LOI !

**4** Tout adhérent d'un Club F.F.S. doit être titulaire fédéral (cela fait partie du règlement fédéral). Licence Compétiteur,

**5** UN CADRE FEDERAL n'enseigne qu'à des licenciés de sa Fédération.



### **CLUB F.F.S. : Démarche obligatoire**

- Adhésion au CLUB
- Titre fédéral (Licence Compétiteur, Dirigeant, Carte Neige ou Pass-Découverte)
- Informations et choix par chaque membre de l'option d'assurance ; le Président ne peut imposer tel ou tel type d'assurance.

**6** Modalités possibles des financements pour les formations

- Le Club prévoit un budget « Formation » calculé sur toutes les activités proposées : sorties, stages....  
(Exemple: 1 euro attribué à la formation pour chaque participant à une activité)
- aide du CRMVS (voir [ aide aux clubs ] ) , y compris pour les formations initiales
- aide de certaines communes, ou communautés de communes,
- aide du Conseil Général dans certains départements,
- aide des Comités Départementaux  
**(5 comités départementaux financent en partie les recyclages et formations initiales)**
- aide de l'Etat : C.N.D.S.
- aide des Comités d'Entreprises,

- aide des Fonds AGECEF, FONGECIF : c'est une aide qui peut être directement négociée par certains salariés au titre du crédit Formation Professionnelle ; Renseignez-vous auprès de votre entreprise !
- la FFS, bien sûr, échelon national, participe financièrement aux stages (hors-pistes, entraîneurs, passerelles, formateurs)

### **Aide du Comité Régional : « AIDE AUX CLUBS »**

**Reportez-vous à la lettre du Président, qui vous est donnée sur le site et que vous trouverez en annexe**

**Subventionnement suivant critères établis, pour les clubs en règle avec les textes.**

**Une somme importante est là pour aider les clubs.**

**Sollicitez ces aides auprès du CRMVS !**

**Le formulaire pour avoir ces subventions est téléchargeable sur le site ou en annexe de ce document**

La Licence Carte Neige Compétiteur ou Dirigeant permettra à tout cadre fédéral :



- d'acquérir la tenue fédérale à un prix défiant toute concurrence
- la parution de vos qualités sur la licence
- d'obtenir le timbre IVSI pour les MF 2 et Entraîneurs (réduction à certaines remontées)
- d'obtenir la carte D.S.F. pour les récipiendaires
- des réductions sur le matériel : skis, fixations, chaussures
- des formations performantes
- des tarifs intéressants sur des avantages négociés par le CRMVS ou la FFS brochure délivrée avec la licence).

## **7. DISPOSITIONS GENERALES pour entrer en FORMATION**

**ATTENTION** : Le stage de formation est accessible aux personnes ayant 17 ans révolus

- être présenté par son Président de Club
- être licencié de l'année en cours (licence dirigeant ou compétiteur **obligatoire**)
- être d'un bon niveau technique et motivé pour l'enseignement
- joindre 2 photos d'identité (nom au dos) y compris celle demandée sur le formulaire E 1 ainsi que 2 enveloppes timbrées à l'adresse du licencié
- remplir la FICHE d'INSCRIPTION - Formulaire E 1
- **Ne pas oublier de noter son adresse mail ! LISIBLEMENT**
- verser 200 € d'arrhes à valoir sur le prix du stage, chèque libellé « F.F.S. - C.R.M.V.S - FORMATION DES CADRES ».

Les renseignements complémentaires seront précisés sur la convocation.

Envoyer le courrier à l'adresse suivante :  
**Jean-Marc VILLEMIN - 6 chemin de Rehainviller 54300 HERIMENIL**

## 8. STAGES HORS COMITES :

Vous pouvez participer à des stages hors Comité. Le calendrier des stages paraîtra courant novembre ; vous pourrez en prendre connaissance sur le site internet.

*\*IMPORTANT : lorsqu'une formation n'est pas organisée par notre Comité (par exemple, freestyle ou télémark), consultez le site FFS, rubrique randonnée ou télémark*



### IMPERATIF :

Un cadre enseigne en fonction de ses compétences techniques et pédagogiques attestées et

MF 1 = Initiation      MF 2 = Perfectionnement /  
Entraîneur Fédéral = Entraînement

Un Cadre qui enseigne dans des conditions pour lesquelles il n'a pas de compétences reconnues, engage sa responsabilité et celle du Président du Club.

## 9. VALIDATION DES CARTES I.V.S.I.

Nous lançons chaque année une opération pour la refonte des cartes IVSI exigée par la structure internationale. **Jean Georges SILBER** est le référent pour la réception des documents : date limite **18 septembre 2017** pour lui adresser les documents requis. Il effectuera l'établissement de celles-ci pour ceux qui ne l'ont pas encore ou qui viennent juste de passer leur brevet fédéral MF2 ; Une circulaire vous indiquera la marche à suivre, courant 2017.

## 10. MACARON OBLIGATOIRE pour tout encadrement F.F.S.

La cellule Formation des Cadres a décidé que tous les Cadres MF 1, MF 2, Entraîneurs devaient porter leur macaron, lorsqu'ils exerçaient leurs activités fédérales. Il sera donné cette année, tout comme la médaille, lors des stages, aux candidats ayant réussi leur formation.

Pour les autres, possibilité de les commander au C.R.M.V.S (formulaire de commande en annexe).

(Il y aura de nouvelles médailles MF1 et Entraîneur Fédéral).

## 11. EQUIVALENCES

Une commission réunie avec la DTN ainsi que le Responsable Régional Formation des Cadres décidera de ces équivalences (en fonction des données : de Brevet d'Etat à Brevet Fédéral ou un cadre ayant des diplômes étrangers ou des unités de formation pouvant être validées).

Se rapporter à la feuille jointe en annexe pour faire la demande.

## STRUCTURATION des FORMATIONS

MF 1 / MF 2 / Entraîneur

Identique pour toutes les disciplines

6 jours dans la discipline choisie



Alpin



fond



saut



Randonnée



snowboard



freestyle

**A L'ISSUE DE CETTE FORMATION, LE TITRE DE MONITEUR FEDERAL  
MF1 OU MF2 VOUS SERA ATTRIBUE**

### **PREROGATIVES pour le MF1 alpin**

Enseigner bénévolement le ski à un skieur ou à un groupe de skieurs sur pistes balisées de difficulté adaptée aux capacités des membres du groupe et pour un niveau de pratique correspondant au maximum à la classe 2 telle que définie dans le Mémento Ed. 2016 de l'enseignement du ski français. Ces prérogatives sont attribuées exclusivement dans le cadre des activités proposées par un club affilié à la FFS et uniquement à destination de licenciés FFS.

Un livret de formation sera distribué à tous les moniteurs fédéraux nouvellement formés et à tous ceux qui sont à jour dans leur formation continue.

### **PREROGATIVES pour le MF2 alpin**

Enseigner bénévolement le ski à un groupe de skieurs sur **pistes balisées** de difficulté adaptée aux capacités des membres du groupe et pour un niveau de pratique correspondant au maximum à la classe 4 telle que définie dans le Mémento Ed. 2016 du ski français.

## SKI-FORME -SANTE

L'échelon national met en place dès cette année, des stages de 2 jours avec comme thème l'apprentissage de parcours de ski-santé, forme et bien-être qui vous permettra d'aborder cette pratique avec vos licenciés.



Une formation coach "Ski Forme" est lancée : Etre MF2, avoir fait le stage de 2 jours sur l'activité et :

- participer au module "théorie et activités hors neige"
- participer au module "activités de multi-glisse sur neige"
- avoir le PSC (Prévention et Secours Civiques)
- effectuer un stage tutoré

## MODULES DE FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

D'une durée de 2 jours maximum, ils ont trait à des disciplines ou des compétences particulières et permettent d'obtenir une compétence supplémentaire comme le freestyle, le ski-cross ou le ski avec les enfants (s'orienter vers les sites du CRMVS et de la FFS pour les consulter, nous y ferons des communications régulières.

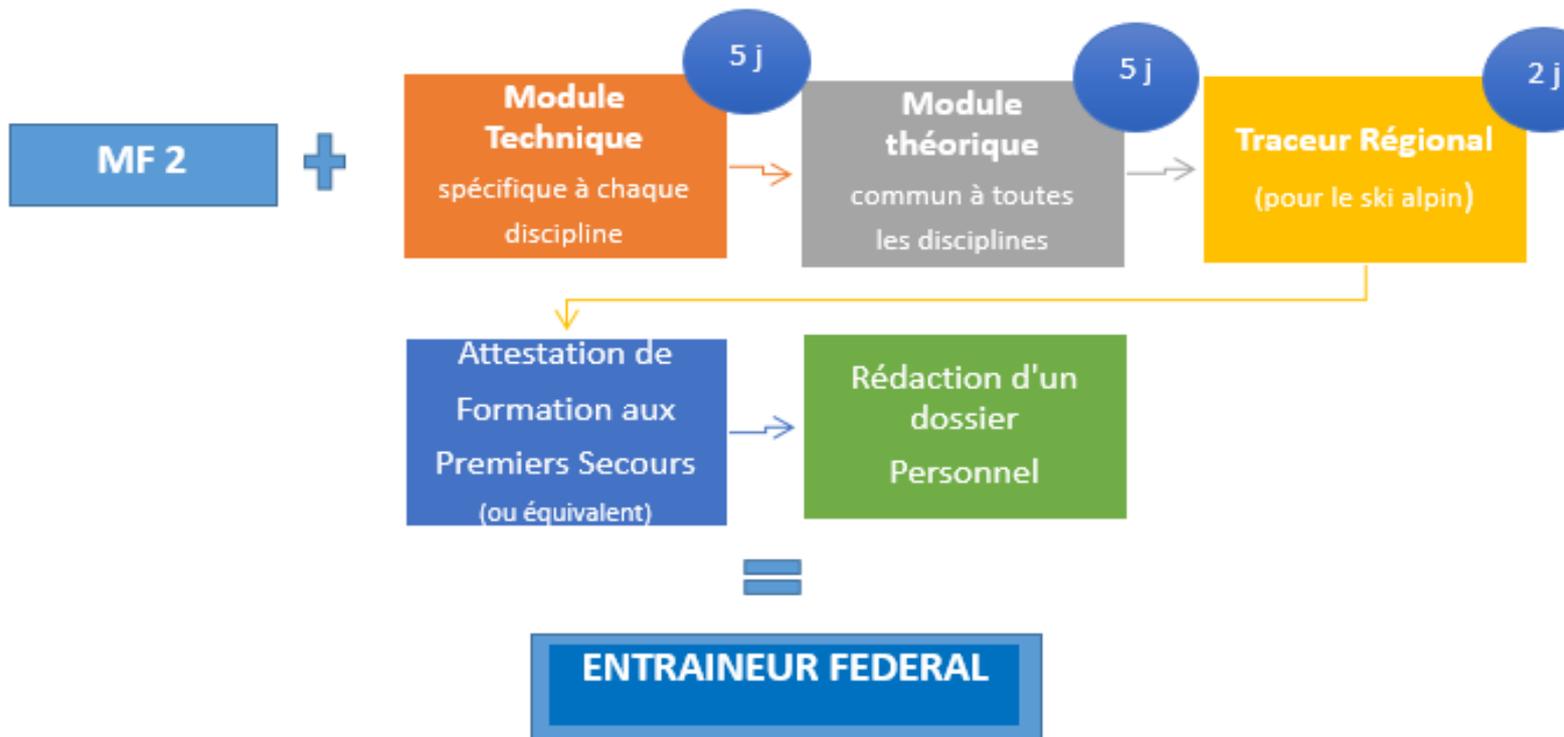
## EN CAS DE NON REUSSITE AU MF 1 OU MF 2

Le niveau classe 2 pour les MF1, classe 4 pour les MF2 devrait être atteint dans les 6 jours, si ce n'est pas le cas, il est proposé de faire 2 jours supplémentaires lors d'un stage suivant, afin de ne pas refaire un stage complet et d'évaluer les progrès au vu du niveau d'enseignement exigé, et le titre d'accompagnateur fédéral peut alors être décerné momentanément dans l'attente de ces 2 jours supplémentaires, l'accompagnateur, toutefois, ne peut encadrer seul.

## REFERENT FORMATION DANS UN CLUB

Nous avons souvent dans les clubs un référent compétition, il est souhaité que le président désigne un référent formation. N'hésitez à me donner le nom de votre référent (pour les grands clubs en particulier). Cela permettrait de former des référents-club, qui pourront suivre des stages nationaux et accéder au statut de formateur de club.

## LA FORMATION D'ENTRAINEUR FEDERAL, se fait sur le schéma suivant.



## Un nouveau dirigeant : l'ACCOMPAGNATEUR DE CLUB

Nous avons fait une information spéciale sur le sujet. Ceci s'adresse à tous ceux qui donnent un coup de main dans les clubs (préparation de sortie, aide matérielle, serre file, maman des mercredis, conducteurs de minibus.....)

Le comité directeur FFS du 19. 10 .2013 a validé à l'unanimité ce nouveau statut ; tous les renseignements se trouvent sur le site du CRMVS.

Mais ce n'est en aucun cas un moniteur « bis », il n'a à aucun moment la possibilité d'enseigner, d'encadrer un groupe, ce dirigeant n'a compétence que d'aider un autre moniteur ou d'être sous la responsabilité du président pour une tâche au service du club. Il ne peut être seul avec un groupe, il est avec un moniteur fédéral, s'il est serre file. L'accompagnateur peut bénéficier de la tenue fédérale et d'un macaron spécifique.

## Prochaine formation : le samedi 3 décembre 2016 à l'IUT de VESOUL

IUT De Vesoul - Université de Franche-Comté  
Avenue des Rives du Lac - 70 000 VESOUL  
(Formation gratuite avec délivrance du titre de dirigeant)

## FORMATION CONTINUE

Un programme important est mis en place encore cette saison.

Elle est obligatoire pour tous les Cadres fédéraux. **Ce n'est pas une sanction, c'est un moment agréable où l'on apprend les nouveautés dans la convivialité.**

Elle doit répondre à 2 impératifs : d'une part pour permettre une réactualisation des connaissances et d'autre part pour être une source d'acquisition de nouvelles compétences.

Différentes possibilités s'offrent aux titulaires d'un titre de moniteur à la FFS, par exemple :

- une journée tous les 3 ans (thème régional ou national)
- un stage à thème de 2 jours organisé (régional ou national) = type passerelle
- un stage de formation de base (MF 2, Entraîneur, HorsPiste)
- toute initiative de Comité Départemental, voire de club, agréée par la Commission régionale Formation des Cadres (**cet accord doit être préalablement demandé auprès du responsable régional et ce, avant de l'organiser.** Toutes les actions de formation ou recyclages sont encadrés exclusivement par des formateurs habilités par la DTN ayant suivi un stage avec la DTN. (Direction technique nationale) La date de validité du recyclage apparaîtra sur la licence l'année prochaine, elle attestera de votre qualité reconnue par la formation effectuée. A l'inverse et c'est le cas cette année sur votre licence, si le recyclage n'est pas à jour, cette qualité n'apparaît plus.

Le comité directeur FFS du 19 octobre 2013 a validé l'obligation de ce recyclage à raison d'un jour tous les 3 ans. Cette journée est un moment d'échanges positifs, les moniteurs fédéraux recyclés ces dernières semaines sont unanimes, c'est génial, tout se passe dans une ambiance très détendue tout en étant source de progrès en tout genre : technique, pédagogique, connaissances, vie de club.

*En cas d'impossibilité pour des raisons motivées, maladie, responsabilité professionnelles ou familiales ... dites-le nous ! Nous connaissons vos engagements de bénévole !*

## RECYCLAGES ET ACTIONS DIVERSES

### 1. ACTION PHARE : au choix, samedi 7 ou dimanche 8 janvier 2017 à Gérardmer :

Réservez dès à présent ces dates, rassemblement régional, recyclage pour certains, moment convivial pour d'autres ; ski dans la journée.  
Exposé sur les nouveautés dans la glisse

### 2. SNOWHALL d'AMNEVILLE et recyclage à la carte :



Nous avons un « glacier » dans notre comité ! Cet endroit peut être le lieu de formation d'un jour, n'hésitez pas à proposer un jour qui vous arrangerait, vous déplacez à plusieurs ou tous les moniteurs du club ; utilisez le formulaire adéquat. Vous pouvez aussi proposer une date et un site et nous trouverons un formateur agréé par la DTN pour vous permettre cette formation continue, le recyclage étant une nécessité, faites-en la demande assez tôt afin que sur le plan organisationnel ce soit faisable : en haute saison les formateurs sont pris

parfois par d'autres engagements !

### 3. [www.skivosges.net](http://www.skivosges.net) : Des infos paraîtront régulièrement sur le site concernant les différentes possibilités existantes concernant les recyclages sur les sites du massif.

Et aussi [www.ffs.fr](http://www.ffs.fr) : Le site de la FFS, rubrique formations des cadres (avec les dates des stages et le guide de Formations, la référence juridique !)

### 4. RASSEMBLEMENT NATIONAL

Toutes les informations vous seront données prochainement !

C'est un moment unique, un week-end agréable ouvert à tous les cadres fédéraux de France qui se terminera par une soirée festive !

## 5. PASSERELLES

Afin de promouvoir de nouvelles activités dans nos clubs, nous vous facilitons le passage de diplôme dans d'autres disciplines.

Concrètement, elles permettent par exemple à un MF1 d'obtenir une certification dans une autre discipline, sur une formation courte de 2 jours, et pouvoir ainsi, au sein de son club, encadrer davantage d'activités.



**L'objectif est de diminuer les coûts et de permettre aux clubs de diversifier leurs activités. N'hésitez pas !**

*MF2 FREESTYLE : Pour accéder au MF2 Freestyle, il faut être MF1 Alpin et passer le module Freestyle. Des dates seront proposées sur le plan national (voir site FFS). Nous essaierons de faire deux journées de sensibilisation sur les VOSGES, une note sera publiée sur le site.*

## 6. MODULE D'INFORMATION COMPLEMENTAIRE « SKI HORS PISTE »

### Connaissance du milieu montagnard enneigé

La FFS se devait de faire que le Ski Hors Piste reste un moment privilégié. Un programme a été mis en place comportant les informations incontournables pour les cadres.

Sont abordés dans cette formation : le cadre juridique, le domaine d'intervention, une pratique où le risque « 0 » est nécessaire.

[Tout cadre pour réaliser cette pratique Hors Piste doit impérativement et obligatoirement faire le stage Hors Piste de 6 jours avec un Guide de Haute Montagne \(voir stages programmés cette saison.\)](#)

Lors de ce stage une formation sur l'utilisation de l'ARVA, de la pelle et de la sonde sera organisée dès le début de la semaine.

Faites ces stages, ils sont fabuleux, on en revient avec des vécus extraordinaires et des connaissances du milieu indispensables pour les faire partager ensuite à nos licenciés !

**Il est interdit d'amener nos licenciés sans avoir un encadrement formé, compétent et responsable**

#### Précision

*Le ski Hors Piste considéré est un ski Hors Piste de proximité, accessible par gravité (monter avec les skis sur le dos et accéder à une combe ne peut être pris en compte, seul le cadre de randonnée alpine peut le faire)*

N'hésitez pas à passer le monitorat fédéral de randonnée.

Notre objectif est d'offrir à tous nos Cadres licenciés les conditions extraordinaires de pratique en sécurité.

A cette fin :

- ◆ Possibilité pour les MF 2, Entraîneurs, de s'orienter vers ces formations dès à présent
- ◆ Possibilité de pratique pour les randonneurs alpins diplômés ... mais recyclés.

Les présidents de clubs se doivent d'avertir leurs moniteurs fédéraux, leur préciser ces informations afin que moniteurs se forment !

En cas d'interpellation et nécessité d'explications, vous pouvez me contacter : [villemijnm54@orange.fr](mailto:villemijnm54@orange.fr)

## CHAPITRE 3 : DATES DES FORMATIONS ET RECYCLAGES

### CALENDRIER DES FORMATIONS ET DES RECYCLAGES du CRMVS

Ref	Nature du stage	Dates	Lieu	Prix	M F
A 1	MF1 Ski alpin en 3 modules	7-8 / 01 2017 14-15/01 2017 21-22 /01 2017	VOSGES, ALPES Ou AMNEVILLE suivant enneigement	500 à 600 € (suivant site) pension, forfaits, cours de ski	MF1 Alpin MF 2 Alpin
A 2	Ski Alpin 6 jours	15 /04 au 21 /04 2017	VAL D'ISERE	630 € pension, forfaits, cours de ski	MF1 Alpin MF2 Alpin
A 3	Ski Alpin 6 jours Snowboard 6 jours	9 /07 au 15 /07 2017	DEUX ALPES	650 € pension, forfaits, cours de ski	MF1 Alpin MF2 Alpin MF1 Snow MF2 Snow
A 4	Ski Alpin 6 jours Snowboard 6 jours	22 /10 au 28/10 2017	DEUX ALPES	650 € pension, forfaits, cours de ski	MF1 et 2 Alpin MF1 et 2 Snow Recyclage Alpin et Snow
A 6	Traceur Régional 2 jours	28 /10 au 30/10 2017	DEUX ALPES	200,-€ (pension, forfaits, cours de ski)	Traceur Régional
A 7	Stage Hors Pistes ALPIN	2 /04 au 8/04 2017	CHAMONIX	580,-€ (pension, forfaits, cours de ski)	Dès MF2
A 8	Stage Hors Pistes ALPIN	9 /04 au 15/04 2017	CHAMONIX	580,-€ (pension, forfaits, cours de ski)	Dès MF2
A9	Stage Hors Pistes ALPIN	16/04 au 22/04 2017	CHAMONIX	580,-€ (pension, forfaits, cours de ski)	Dès MF2
A10	Stage Hors Pistes ALPIN	23/04 au 29/04 2017	CHAMONIX	580,-€ (pension, forfaits, cours de ski)	Dès MF2

\*A6/A7/A8/A9/A10 Stages organisés par la FFS, inscription auprès de Patricia : [plagier@ffs.fr](mailto:plagier@ffs.fr)

Toutes les autres infos - entraîneurs, ski forme, formateurs paraîtront sur le site

### FORMATIONS CONTINUES: RECYCLAGE

Ref	Dates	Lieu	Prix	Spécificité
B1	11/11/2016	AMNEVILLE	65 € Forfait et cours et repas	Alpin snowboard
B2	12/11/2016			
B3	13/11/2016			
B4	19/11/2016	AMNEVILLE	65 € Forfait et cours et repas	Alpin
B5	20/11/2016			
B6	26/11/2016	AMNEVILLE	65 € Forfait et cours et repas	Alpin
B7	27/11/2016			
B8	03/12/2016	AMNEVILLE	65 € Forfait et cours et repas	Alpin
B9	04/12/2016			
B9	04/12/2016	AMNEVILLE	65 € Forfait et cours et repas	Alpin Snowboard
B10	12-13/11/2016	AMNEVILLE	130 € Forfait et cours et repas (2j)	Passerelle Snow**
B11	19-20/11/2016		130 € Forfait et cours et repas (2 j)	Passerelle Alpin**

\*\* Possibilité de loger sur place, à coût raisonnable ; nous consulter

Inscription à adresser à :

JEAN MARC VILLEMIN 6 chemin de Rehainviller 54300 HERIMENIL @ : [villemijnm54@orange.fr](mailto:villemijnm54@orange.fr)  
au moins 15 jours avant le stage avec le règlement par chèque, libellé à l'ordre du CRMVS-FFS

Vous trouverez ci après les documents annexes et formulaires à imprimer

### 1) Circulaire sur la formation SKI DE FOND

### 2) Document à imprimer :

- ❖ Demande particulière de formation continue
- ❖ Formulaire E1 d'inscription à un stage fédéral
- ❖ Demande d'équivalence
- ❖ Commande de macarons et médailles
- ❖ Inscription au recyclage de Gérardmer les 7/8 janvier 2017

Chers Amis Présidents de Club et Moniteurs Fédéraux,

Nous voilà à l'aube d'une nouvelle saison 2016/2017 et nous tenions à vous remercier pour vos engagements au service de vos clubs de la Fédération Française de Ski.

**CALENDRIER DES FORMATIONS SKI DE FOND.**  
**HIVER 2016/2017**

**RAPPEL**

Il est du devoir des Présidents de Clubs de recruter et de motiver des cadres afin d'assurer l'animation des activités de leur club.

Ainsi, la responsabilité en matière de compétence et de formation des cadres incombe aux Présidents de Clubs.

Nul n'a le droit d'enseigner au-delà de ses compétences techniques et pédagogiques attestées et reconnues.

**De même, le cadre F.F.S. ne peut enseigner qu'à des adhérents licenciés F.F.S.**

- **FORMATION INITIALE :**
- **MONITEUR FEDERAL 1<sup>er</sup> degré (MF1) et 2<sup>ème</sup> degré (MF2)**

Sur 6 journées en décembre 2016 puis janvier 2017:  
(Avec un minimum de 5 candidats).

**le samedi et dimanche 10 /11 décembre 2016 :**

Présentation, matériel/fartage + module techniques ski classique.

**le samedi et dimanche 17/18 décembre 2016:**

Module techniques ski skate + module théorique

**les samedis 14 et 21 janvier 2017:**

Péda pratique classique et skate + module théorique (suite).

Si absence de neige sur un samedi, report ultérieur.

Idem si formateurs indisponibles.

Lieu à déterminer entre: GERARDMER, LA BRESSE, LES TROIS FOURS, LAC BLANC ou CHAMP du FEU. (en fonction des participants)

**Inscription avant le 30 novembre 2016 avec formulaire E1 ci-joint et un chèque de 130 euros (memento sur clé usb inclus) à retourner à l'adresse suivante:**

**Jean-Paul GERMAIN**  
**20 rue du Hohnack**  
**68230 ZIMMERBACH**  
**Tel : 06 67 14 90 26 (message sur répondeur)**  
**Mail : [GERMAIN.J-PAUL@wanadoo.fr](mailto:GERMAIN.J-PAUL@wanadoo.fr)**

**II) FORMATION CONTINUE MF1 /MF2 (obligatoire tous les 3 ans)**

samedi 18 décembre 2016 : lieu à définir

samedi 16 janvier 2017 : lieu à définir.

**Inscription avec formulaire E1 ci-joint avant le 5 décembre 2016 avec participation de 10 euros.**

**à retourner à l'adresse suivante:**

**Jean-Paul GERMAIN**  
**20 rue du Hohnack**  
**68230 ZIMMERBACH**  
**Tel : 06 67 14 90 26 (message sur répondeur)**  
**Mail : [GERMAIN.J-PAUL@wanadoo.fr](mailto:GERMAIN.J-PAUL@wanadoo.fr)**

## Demande particulière de formation continue

Vous êtes Président de club et vous souhaitez une formation spécifique pour votre club ? merci d' adresser la demande ci-dessous bien avant l'organisation souhaitée (au moins 3 semaines de délai pour trouver un formateur agréé) pour ceux qui souhaiteraient un recyclage en interne au club de ski.

Veuillez préciser le lieu souhaité du recyclage et compléter le tableau

Station des Vosges:  \_\_\_\_\_

Station des Alpes:  \_\_\_\_\_

Snowhall d' Amnéville:  \_\_\_\_\_

Nombre de formateurs souhaités: \_\_\_\_\_

Téléphone de la personne à contacter: \_\_\_\_\_

Mail de la personne référente: \_\_\_\_\_

CLUB: \_\_\_\_\_

N°d'affiliation: \_\_\_\_\_

Nombre de licenciés année précédente: \_\_\_\_\_

Nombre de cadres fédéraux: \_\_\_\_\_

Nom du Président(ou correspondant formation) \_\_\_\_\_

Sollicite un recyclage spécifique pour ses cadres fédéraux: \_\_\_\_\_

Nom	Prénom	Numéro de licence	MF1/ MF2/ Entraîneur Fédéral

Demande à adresser **15 jours avant** à:

JEAN MARC VILLEMIN 6 chemin de Rechainviller 54300  
HERIMENIL [villemijnm54@orange.fr](mailto:villemijnm54@orange.fr)



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION A UN STAGE FEDERAL

Annexe 1  
Guide des formations

### Formation concernée

Discipline  Alpin  Snowboard  Nordique  Freestyle  Randonnée  Telemark

Autres (précisez) :

Degré  MF1  MF2  Entraîneur  Formation continue  Passerelle

Libellé de la formation

Dates et lieu de la formation

Comité organisateur

### Candidat au stage

Nom

Prénom

Né(e) le

Nationalité

N° licence

No Tél

Email

Adresse

Ville

### Club demandeur

Club

N° FFS

Comité

Nom Président

Nombre de licenciés

Email du club

Nombre de cadres  
fédéraux

Fait à :

Le :

Signature du Président et Tampon club :

Nom et signature du responsable régional :

Ce formulaire doit être rempli et renvoyé par courrier accompagné du chèque du montant du stage, au comité régional organisateur ou à la FFS (envoyez une copie de ce formulaire au comité régional dont vous dépendez)



## DEMANDE D'ÉQUIVALENCE

Tout licencié peut faire une demande d'équivalence de diplôme, de validation d'acquis ou d'allègement de formation. Cette demande est à transmettre à votre Responsable Régional Formation des Cadres.  
Joindre obligatoirement une copie de toutes les pièces justificatives, diplômes, etc.

### Demander

Nom		Prénom	
Né(e) le		Nationalité	
N° licence		No Tél	
Email		Club	
Adresse	Nbre licenciés/ nbre cadres fédéraux		

### Demande

Demande d'équivalence pour le diplôme de  
(préciser le diplôme demandé et la discipline)

### Diplômes et formations du demandeur

Diplômes sportifs en votre possession (diplômes fédéraux bénévoles ou brevets d'états)

Diplôme		Discipline	
Diplôme		Discipline	
Diplôme		Discipline	

Autres diplômes fédéraux (traceur, juge régional, juge national, délégué technique, etc.) :

Diplôme		Discipline	
Diplôme		Discipline	
Diplôme		Discipline	

Diplômes de ski en cours

Diplôme		Discipline	
Diplôme		Discipline	
Diplôme		Discipline	

Formations scolaires et universitaires


Fait à  le   
Signature du demandeur

### Etape 1 - Avis du président du club

Fait à  le

Signature du Président

Après l'avoir instruite, le président du club fait suivre cette demande au responsable régional formation des cadres.

### Etape 2 - Avis du Responsable Régional FFS

**Remarque**

Accord pour niveau demandé :  oui  non

Fait à  le

Signature du Responsable Régional

Après l'avoir instruite, l'échelon régional fait suivre cette demande vers l'échelon national.  
 Fédération Française de Ski - Formation des Cadres Bénévoles - BP 2451 - 74011 Annecy Cedex

### Etape 3 - Avis du Responsable National FFS

**Remarque**

Accord pour niveau demandé :  oui  non

Fait à  le

Signature du Responsable National

### Etape 4 - Avis du Responsable formation pour la DTN

**Remarque**

Accord pour niveau demandé :  oui  non

Fait à  le

Signature du Responsable formation de la DTN

## Commande de macarons et médailles pour les Cadres

A adresser au Siège du C.R.M.V.S  
16 rue des Prés  
68700 CERNAY

CLUB N° .....

NOM DU CLUB .....

### Nombre:

..... MACARON CADRE FEDERAL X 3 €	= .....	€
..... MEDAILLE CADRE FEDERAL 1er degré X 5 €	=.....	€
..... MEDAILLE CADRE FEDERAL 2è degré X 5 €	=.....	€
..... MEDAILLE ENTRAINEUR FEDERAL X 5 €	=.....	€
..... MEDAILLE I.V.S.I. petit modèle X 5 €	=.....	€
..... MEDAILLE I.V.S.I. grand modèle X 8 €	=.....	€
TOTAL	=.....	€

Je soussigné, ....., Président, certifie que ces  
médailles sont exclusivement réservées aux Cadres diplômés de mon Club.

à ..... le.....

SIGNATURE du PRESIDENT

Fiche d'inscription pour rassemblement recyclage à GERARDMER 7 et 8 janvier 2017

RASSEMBLEMENT des 7 et 8 JANVIER 2017 à GERARDMER

Nom: .....

Prénom: .....

N° de licence: .....

@: .....

Adresse postale:.....

.....

📧: .....

Qualité cadre: MF1/MF2/ ENT FED.....Discipline:.....

Participe :

Au samedi 7 janvier 2017 : ski encadré journée, déjeuner, forfait = 70 Euros

Au dimanche 8 janvier 2017 : ski encadré journée, déjeuner, forfait = 70 Euros

*Veillez joindre un chèque à l'inscription, libellé FFS-CRMVS, le chèque ne sera encaissé que si l'enneigement permet ce WE.*